

Décision 19-DCC-102 du 17 mai 2019

relative à la création d'une entreprise commune par Établissement Public Foncier d'Île-de-France et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 25 juillet 2019 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notifiante

Sté Établissement Public Foncier d'Île-de-France et Caisse des Dépôts et Consignations

Dispositif(s)

Autorisation

Sens de la décision

Autorisation
Information rendue disponible le 04 juin 2019

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)**

Sté Foncière Publique d'Île-de-
France

Lire

Le texte intégral de la décision

34.72 Ko